

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10, 11, 12 et 13 décembre 2019

2019 V. 577 Vœu relatif à l'examen du prolongement de la ligne 59 des autobus parisiens

Le Conseil de Paris,

Considérant que dans le cadre du nouveau plan bus, la ligne de bus 59 dessert les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, en reliant la place d'Italie à la gare de Clamart par la Place Denfert-Rochereau,

Considérant, pour le 13^{ème} arrondissement, que les avenues d'Ivry, de Choisy, entre la rue de Tolbiac et le boulevard Masséna, et le quartier délimité par ces voies ne sont desservis aujourd'hui par aucun transport en commun ;

Considérant que l'extension de la ligne de tramway T9 entre l'avenue de la porte de Choisy et la place d'Italie avait été envisagée initialement puis finalement abandonnée ;

Considérant l'aménagement en cours de la place d'Italie et le rétrécissement prévu, à terme, de la chaussée dédiée à la circulation des véhicules motorisés ;

Considérant que le prolongement de la ligne 59 de la place d'Italie vers le futur pôle de transport de la Porte de Choisy (bus, tramway T3a, T9 et métro) via l'avenue de Choisy et l'avenue d'Ivry renforcerait l'intermodalité et la desserte de ce quartier ;

Considérant les préconisations émises en ce sens par la commission inter-Conseils de quartier du 13^e arrondissement chargée des transports ;

Considérant, pour le 14^{ème} arrondissement, que cette ligne devrait desservir la mairie du 14^{ème} et l'ensemble des services publics qui s'y trouvent, conformément à la phase de concertation, validée en septembre 2018,

Considérant que l'itinéraire choisi en décembre 2018 par IDFM ne satisfait pas la population du 14^{ème} ni la prétendue facilité de circulation prônée par IDF,

Considérant que l'itinéraire choisi n'offre pas de bonnes conditions d'exploitation de la ligne de bus, dans la mesure où la giration rue Froidevaux/ rue Auguste Mie imposée par IDFM provoque tant des problèmes de congestion que de sécurité publique et que la plupart des bus empiètent sur la piste cyclable bidirectionnelle de la rue Froidevaux.

Considérant la pétition des usagers du 14^{ème} signée par près de 800 personnes souhaitant un arrêt au plus près de la mairie ;

Sur proposition de Jérôme Coumet, Annick Olivier, Marie-Pierre de la Gontrie et des élus du groupe socialiste et apparentés, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu que :

- IDF Mobilités et la RATP examinent la possibilité d'un prolongement de la ligne 59 de la place d'Italie desservant le futur pôle de transport de la Porte de Choisy (bus, tramway T3a , T9 et métro) via l'avenue de Choisy avec un retour par l'avenue d'Ivry.
- IDF Mobilités saisisse la RATP pour que l'itinéraire de la ligne 59 défini à la concertation emprunte les rues Brézin et Mouton Duvernet.